

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - ANTENNE DE LANI
SUBVENTION

Madame Laurence CLAISSE, Maire, informe le Conseil municipal que l'antenne locale du Secours Populaire Français a adressé une demande de subvention au titre de l'année 2018.

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 20 juin 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE (28 voix pour),

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 950 € à cette association.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 28 juin 2018.

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le 02 JUIL 2018
Et de la publication, le 02 JUIL 2018
Fait à Landivisiau, le 02 JUIL 2018
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

